

JARDINS DE LUXEMBOURG

date : 22/02/2016

MODIFICATION PONCTUELLE DU PAP POUR L'ANCIEN SITE DE LA LAITERIE LUXLAIT À LUXEMBOURG-VILLE DU 05/12/2011 – PARCELLE T5

La partie écrite du PAP reste inchangée à l'exception des deux paragraphes suivants :
(Les modifications sont renseignées en bleu dans le texte)

Paragraphe : « La délimitation et la contenance des parcelles initiales et projetées » pages 1 et 2

- Domaine privé:
~~La surface de la parcelle T5 est d'environ 9'064.5 m²~~
La surface de la parcelle T5.1 est d'environ 3'585.2 m²
La surface de la parcelle T5.2 est d'environ 5'479.3 m²

Paragraphe : « Prescriptions parcellaires » pages 9 et 10

Prescriptions parcellaires :

~~Pour la parcelle T05 sera fixée : –~~

~~COS : 0,22~~

~~CMU : 1,2~~

~~STHO : 10 881,0 m²~~

~~Nombre des étages pleins des bâtiments B18 et B19 : maximum VI~~

~~Nombre des étages pleins des bâtiments B20, B21 et B22 : maximum V~~

~~Type et disposition des constructions : immeubles – appartements ; ia~~

Pour la parcelle T05.1 sera fixée : COS : 0,22

CMU : 1,35 < 2 CMU moyen du PAP

STHO : 4836,0 m²

Nombre des étages pleins des bâtiments B18 et B19 : maximum VI

Type et disposition des constructions : immeubles – appartements ; ia

Pour la parcelle T05.2 sera fixée : COS : 0,22

CMU : 1,10 < 2 CMU moyen du PAP

STHO : 6045,0 m²

Nombre des étages pleins des bâtiments B20, B21 et B22 : maximum V

Type et disposition des constructions : immeubles – appartements ; ia

Référence: <u>17688/26c</u>
Le présent document appartient à ma décision d'approbation du: <u>27.09.2016</u>
Le Ministre de l'Intérieur  Dan Kersch

appartient à la délibération
du conseil communal
du 11 juillet 2016
référence n° 82A/2007/4



STEINMETZDEMMEYER

architectes urbanistes 39, rue de Bonnevoie L-1260 Luxembourg t: (+352) 420 912-1 fax: (+352) 422 802 stdm@stdm.lu www.steinmetzdemeyer.com OAI ap/10260 n° ét 10000817/5 -/6 -/7